

Dimanche, 07 avril 2019

Marche du Souvenir et Soirée de la Mémoire

18h00 : Marche aux flambeaux
De la Place Royale jusqu'au Palais de Justice
(Place Poelaert)
Accès : Métro - Parc
Bus 38, 60, 71 et 95; Trams 93 et 94 arrêt Place Royale

20h00 : Départ vers l'Université libre de Bruxelles (ULB).
Amphithéâtre « Henri La Fontaine »
Avenue Franklin Roosevelt 50 CP160/26 – 1050 Bruxelles
(Parkings gratuits)

20h30 : Soirée de la Mémoire
A l'Université libre de Bruxelles (ULB).

Accès : Bus 71, 72 et Tram 25, 94

Allocution d'ouverture, par Félicité LYAMUKURU,
Présidente d'IBUKA Mémoire et Justice-Belgique

Témoignage d'un survivant du génocide perpétré contre
les Tutsi au Rwanda en 1994.

Messages de solidarité

Chants et poèmes de circonstance, par les différents
artistes.

00h00 : Veillée

Avec le soutien de :

La Fédération Wallonie-Bruxelles,
Le Sénat de Belgique
L'Université libre de Bruxelles (ULB),
La commune d'Ixelles,
L'Ambassade du Rwanda à Bruxelles,
Le Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ),
Le Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique
(CCOJB)
Le Comité des Arméniens de Belgique
Artistes rwandais,
Itetero Asbl
Les associations IBUKA d'Europe (France, Hollande et Suisse) dans le
cadre du Collectif IBUKA-Europe,

Ainsi que les autres organisations et personnalités
qui ont marqué leur solidarité.



25^e Commémoration du génocide commis contre les Tutsi au Rwanda en 1994

IBUKA-Mémoire et Justice est une association sans but lucratif
fondée à Bruxelles en août 1994, regroupant les survivants du
génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994, les proches
des victimes ainsi que toutes les personnes soucieuses de la
mémoire des victimes et du sort des rescapés de ce génocide.

Vous pouvez soutenir ses actions en faisant un don sur le compte :

001-1549394-89

IBAN: BE45 0011 5493 9489

IBUKA - Mémoire et Justice asbl
Rue Stévin 115
1000 Bruxelles
Email : info@ibuka.be
Website : <https://www.ibuka.be/>

*N'oubliez pas que cela fut,
Non, ne l'oubliez pas:
Gravez ces mots dans votre coeur.
Pensez-y chez vous, dans la rue,
En vous couchant, en vous levant;
Répétez-les à vos enfants.
Ou que votre maison s'écroule,
Que la maladie vous accable,
Que vos enfants se détournent de vous.*

Primo Levi, Si c'est un homme.

Dans le cadre de la 25ème commémoration du génocide perpétré contre les Tutsi du Rwanda, l'ASBL **Ibuka Mémoire et Justice**, comme à son habitude, organise un colloque intitulé :

« **Génocide commis contre les Tutsi du Rwanda : 25 ans après, connaître, juger, transmettre** ».

1994 - 2019 : Voici un quart de siècle que le génocide commis contre les Tutsi du Rwanda a eu lieu : plus d'un million de victimes – hommes, femmes, personnes âgées et enfants – toutes exterminées pour l'unique raison d'être nées tutsi.

Ce génocide, motivé par la haine du Tutsi animant l'idéologie « Hutu Power » que prônait le régime rwandais de l'époque, a été planifié, puis exécuté d'avril à juillet 1994. Malgré la reconnaissance de ce génocide commis contre les Tutsi, par l'ONU et par plusieurs états, les rescapés de ce génocide doivent encore faire face à un négationnisme de plus en plus décontracté.

Thèmes abordés :

En première partie de journée, le colloque évoquera et illustrera ce que fut le génocide commis contre les Tutsi du Rwanda en 1994. Des historiens, des juristes et des témoins-clés nous rappelleront que ce génocide est un crime politique, juridique et historique.

Les intervenants mettront en exergue la responsabilité du gouvernement rwandais de l'époque, le silence de l'opinion internationale et la complicité de certains états. Les conséquences sociales, culturelles et économiques seront également abordées. Enfin, nous évoquerons la question de la justice. Celle-ci visera à apporter un aperçu sur l'état des lieux et les perspectives juridiques.

La seconde partie de la journée portera sur la question de la transmission de la mémoire, sur l'importance des témoignages et sur différents projets éducatifs. Par ailleurs, le public aura la possibilité d'échanger sur les sujets abordés avec différents intervenants.

Notre colloque se conclura par un message en mémoire des victimes du génocide des Tutsi de 1994 au Rwanda.

Pour le colloque au Sénat Belge,
l'inscription est obligatoire au plus tard le 23/03/2019,
par E-mail: info@ibuka.be ou sur le Site internet :
<https://www.ibuka.be/contact/>

Colloque: 28 Mars 2019

Le génocide commis contre les Tutsi du Rwanda : 25 ans après, connaître, juger, transmettre

Lieu : Sénat de Belgique
Rue de Louvain 21
1000 Bruxelles

Accès : Bus ou Metro, Tram, arrêt Arts-loi, Madou ou Parc.

Programme de la journée

09h00 : Accueil des participants

09h30 : Ouverture du colloque : **Mr Jacques BROTCHE** : Président du Sénat.

09h40 : Mot de bienvenue et d'introduction : **Félicité LYAMUKURU** :
Présidente d'IBUKA Mémoire et Justice-Belgique

Panel I : Rappel des faits sur le génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994.

Modératrice : **Ina VAN LOOY** : Directrice du Centre d'éducation à la citoyenneté
au sein du Centre Communautaire Laïc Juif David Susskind

10h00 : Rétrospective sur les actions et réalisations d'Ibuka Mémoire & Justice :
Albert HANGU GAKUMBA, ancien Président d'Ibuka
Mémoire & Justice-Belgique

10h25 : **Olivier MAINGAIN**, Président du parti DeFI, député fédéral et bourgmestre
de la commune de Woluwe-Saint-Lambert

10h45 : Rappel des travaux de la commission d'enquête parlementaire belge par
Pierre GALAND : Président de la fondation Laïcité et Humanisme en
Afrique centrale (LHAC) et Président de l'Association Pour les Nations
Unies (APNU)

11h05 : De l'histoire du racisme après l'indépendance jusqu'au génocide :
Florent PITON, Chercheur en Histoire à l'Université Paris Diderot et au
CESSMA (Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains,
américains et asiatiques)

11h25 : Ecart entre définitions juridique et historique du génocide : témoin de
contexte – **Stéphane AUDOIN - ROUZEAU**, Historien, Directeur des études
à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Président du Centre de
recherches de l'Historial de la Grande Guerre (Péronne-Somme).

11h45 : Pause-café

Panel II : Etat des lieux et perspectives juridiques

11h50 : Qu'est-ce que la justice par rapport au génocide et à la mémoire de ce crime ?
Me Grégoire JAKHIAN, Avocat, représentant de la Communauté des
arméniens en Belgique

12h10 : Etat des lieux et défis de la lutte contre l'idéologie du génocide :
Dr Jean Damascène BIZIMANA, Docteur en droit international, secrétaire
exécutif de la Commission nationale de lutte contre le génocide (CNLG).

12h30 : 25 ans après, que retenir des procès des génocidaires ? L'apport de la Justice
pour la prévention et la mémoire du crime de génocide, et pour la
reconstruction des victimes: **Me Eric GILLET**, Avocat des parties civiles dans
plusieurs procès concernant les crimes de génocide commis au Rwanda

12h50 : Questions-réponses

13h10 : Pause-déjeuner

Panel III : Transmission de la mémoire

Modératrice : **Dr Emeline UWIZEYIMANA**, Sociologue et chercheuse associée au
Centre d'études de la coopération internationale et du développement à
l'Université libre de Bruxelles.

14h00 : Les médias avant, pendant et après le génocide. Quel rôle et quelle place
dans la transmission de l'Histoire aux futures générations :
Jean-Pierre MARTIN, journaliste, grand-reporter de RTL-TV

14h20 : Transmission du traumatisme et des modèles de résilience dans l'après
génocide perpétré contre les Tutsi: **Pr Jean Pierre DUSINGIZEMUNGU**,
Docteur en sciences psychologiques et de l'éducation,
Président d'IBUKA Rwanda.

14h40 : Pause-café

15h00 : L'importance du décret relatif à la transmission de la mémoire au centre des
projets visant l'éducation : **Belen SANCHEZ**, Chargée de mission, Démocratie
ou barbarie / Conseil de la transmission de la mémoire

15h20 : Questions-réponses

16h00 : Synthèse de la journée : **Me André-Martin KARONGOZI**,
Avocat aux barreaux de Bruxelles et du Rwanda,
ancien Président d'Ibuka Mémoire et Justice-Belgique

16h20 : Remerciements et clôture : **Félicité LYAMUKURU**,
Présidente d'IBUKA Mémoire et Justice-Belgique